

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

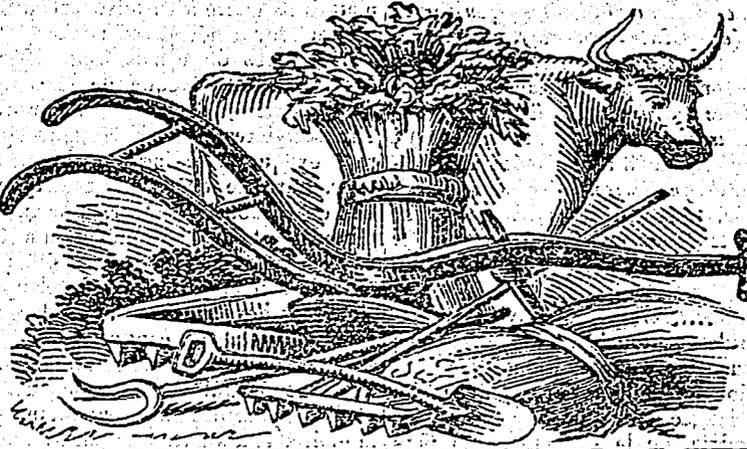
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière maison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts; la ligne 2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

DES DIVERSES PLANTES FOURRAGÈRES PROPRES À ÊTRE CULTIVÉES SOUS LE CLIMAT DU CANADA.

Des Graminées

(Suite.)

KEULÉRIE À CRÊTES

Cette plante se reconnaît aux caractères suivants :

Vivace. Chaume de 20 à 30 pouces de long, feuillé jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, dressé, lisse. Feuilles dressées, planes, de 2 à 3 pouces, pubescentes de même que les gaines. Panicule spiciforme, étroite de 3 à 5 pouces de long, à branches très-courtes. Epillets, d'un blanc argenté, brillants, comprimés. (L'abbé Provancher.)

La Keulérie est peu importante pour la nourriture des bœufs comme fourrage sec; mais ils la consomment bien en vert sur les pâturages.

Son principal mérite est d'aider à la formation des herbages sur les terrains secs; et certes il n'est pas à dédaigner, car le nombre des plantes qui peuvent venir sur ces sols, est déjà assez restreint et une de plus ne pourrait qu'être avantageuse afin de procurer aux bestiaux une nourriture plus variée et plus complète.

Nous aimons à constater ce fait, parce que les pâturages sur les terrains secs sont, le plus souvent, d'une pauvreté telle que les rares moutons qu'on y met pâturer y trouvent à peine le peu d'herbe nécessaire à leur chétive existence.

CÂNOCHE FLEXUEUSE

Cette graminée porte en anglais le nom de *Comimon hair-grass*; elle est vivace, son chaume est long de 1 à 2 pieds presque nu, lisse. Ses feuilles sont enroulées, sétacées, lisses, à gaines striées. Sa panicule est lâche, étalée, à branches flexueuses, capillaires. (L'abbé Provancher.)

La cânoche est particulièrement estimée par les moutons; mais tous les animaux de la ferme la consomment bien.

C'est une plante très-précieuse, quoique son rendement ne soit pas considérable; mais elle a l'avantage de se plaire de préférence dans les prairies et les pâturages des terrains secs et élevés. Dans les pâturages surtout, elle procure une nourriture abondante, et cela par sa faculté de pousser par touffes serrées qui couvrent bien le sol, dans ce cas elle est loin de mériter le reproche que nous lui adressions plus haut. Du sein de chacune de ces touffes part une tige unique, grêle, qui donne peu de produit lors de la fauchaison; c'est pour cette raison que nous lui reprochions d'être peu productive.

Semée seule, cette plante s'emploie dans la proportion de 20 livres de graines par arpent. Mais généralement elle ne compose pas exclusivement un herbage; et alors elle entre en certaines proportions que nous ferons connaître plus tard.

DES LÉGUMINEUSES.

Les légumineuses rendent de grands services au cultivateur; quelques-unes sont des plus précieuses pour la consommation de l'homme; telles sont les lentilles, les fèves, les pois, les haricots (*fèves*); d'autres sont recherchées pour la nourriture du bétail, tels sont le trèfle, la luzerne, le sainfoin, etc. Aussi les légumineuses, par leur importance économique, sont-elles placées immédiatement après les céréales.

Les légumineuses généralement employées dans la culture sont toutes très-nourrissantes, et cela joint à leur faculté de prendre dans l'air au moyen de leurs feuilles une grande partie de leur nourriture, en fait une espèce de plantes des plus avantageuses.

Cependant, malgré leur importance, nous ne pouvons traiter ici de toutes les légumineuses généralement cultivées; mais nous allons donner quelques détails sur celles qui entrent ou qui pourraient entrer dans la formation des prairies naturelles. Le cultivateur en connaît déjà plusieurs, de sorte que nous n'aurons pas de grandes difficultés à surmonter pour arriver à notre but.

Il est nécessaire néanmoins de faire connaître avant d'entrer en matière ce que c'est qu'une légumineuse.

Une légumineuse est une plante dont la graine est renfermée dans une gousse; toutes celles que nous avons citées au

commencement de notre causerie sont donc des légumineuses; mais il en existe un bien plus grand nombre parmi lesquelles nous ne prendrons que celles qui peuvent nous être de quelque utilité.

GESSE DES MARAIS.

La gesse des marais est vivace, glabre (dépourvu de poils); sa tige a 3 à 4 pieds de long, elle est dressée et ailée; ses feuilles possèdent trois paires de folioles (petites feuilles) oblongues-lancéolées (largeur égale aux deux tiers de la longueur, en forme de lance), légèrement obtuse (en pointe arrondie), mucronées (à pointe courte et raide); ses stipules (petites feuilles placées au bas des feuilles ordinaires) sont très-petites, lancéolées, semi-sagittées (échancrées à la base en forme de flèche), acuminées (sommet se rétrécissant brusquement en pointe allongée); ses fleurs sont pourpres, au nombre de 3 à 5 placées au sommet de pédoncules (tiges autour desquelles sont placées les fleurs) à peine plus longs que la feuille, très-brillantes; sa gousse est comprimée acuminée, pubescente (couverte d'un léger duvet). Cette plante fleurit ordinairement à la fin de juillet. (L'abbé Provancher).

La gesse des marais fait un bon fourrage et convient particulièrement aux terrains humides et tourbeux. Elle entrera donc avec avantage dans la formation des prés humides.

On la sème dans la proportion de 7 gallons par arpent; mais, comme d'ordinaire, elle est mélangée avec quelques graminées qui forment la base de la prairie, on la fait entrer en plus petite quantité.

LUZERNE CULTIVÉE.

Cette plante est vivace, presque glabre; sa racine ligneuse émet des pousses assez semblables à celles du trèfle, dressées, anguleuses, folioles elliptiques (surface plus longue que large, arrondie à ses deux extrémités), dentelées au sommet, mucronées; ses stipules sont lancéolées, longuement acuminées; ses fleurs sont en grappes oblongues, longuement pédonculées, violettes ou bleuâtres, à étendard (pétale supérieur le plus souvent recourbé en arrière) plus long que la carène (pétales inférieurs); sa gousse est pubescente, courbée en spirale, réticulée (voisinée en réseau), sa graine est ovale.

La luzerne cultivée est une des plantes les plus estimées en Europe, mais elle est peu connue en Canada. Cependant, d'après les expériences que nous avons faites en 1863, nous sommes en lieu d'assurer qu'elle résiste parfaitement à nos plus rigoureux hivers et qu'elle donne un produit abondant. L'introduction de cette légumineuse dans notre culture fourragère ne pourrait qu'être avantageuse, car les animaux de la ferme la consomment avec avidité.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Parlement fédéral s'est dernièrement beaucoup occupé de finances et d'économie. Le tarif a subi plusieurs modifications importantes et qui ont donné lieu à d'assez sérieux débats. On a proposé force réductions d'honoraires: le résultat a été que le traitement du Gouverneur-Général n'est plus que de \$32,000, c'est-à-dire, qu'il a été réduit de \$18,000. Les résolutions proposées par M. Cartier, relativement aux fortifications, viennent d'être adoptées à une très-forte majorité. On dit que le Parlement sera prorogé vers le 15 mai.

Pendant que nos hommes d'état délibèrent sur les intérêts matériels du pays, les princes de l'Eglise du Canada, réunis en concile, demandent à Dieu dans la prière et la méditation des armes pour combattre le mal qui, sous des formes multiples, menace de nous envahir; la force et les lumières pour nous diriger dans la voie du bien. Le concile ne durera pas le sixième du temps que dure une session de n'importe quelle assemblée délibérante; on y fera une bien moins grande dépense de

phrases et de discours, et cependant les fruits en seront incontestablement plus nombreux et plus durables. Si l'on veut savoir pourquoi, c'est qu'on y priera beaucoup, qu'on s'y occupera par dessus tout des intérêts de Dieu et de l'Eglise. Aux beaux temps de Charlemagne, le tout puissant empereur, devant qui toutes les gloires pâlissent, les assemblées de l'Etat n'étaient guère autre chose que des conciles; et Charlemagne, qui mettait sa gloire à en faire exécuter les décrets, a mérité que la grandeur pénétrât son nom.

Les Pères du concile sont Mgr. l'archevêque de Québec, Mgr. Bourget, évêque de Montréal, Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, Mgr. Lafleche, procureur de Mgr. Cook, évêque de Trois-Rivières, Mgr. Farrell, évêque de Hamilton, Mgr. Horan, évêque de Kingston, Mgr. Lynch, évêque de Toronto, Mgr. Laroque, évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Langevin, évêque de Rimouski et Mgr. Walsh, évêque de Sandwich. Mgr. Grandin est arrivé à Québec samedi, le 9 mai.

Le sermon d'ouverture a été prêché par Mgr. Langevin. Après avoir parfaitement développé cette idée que deux voies s'ouvrent devant nous, l'une large, qui mène à la perdition; l'autre étroite, qui conduit au ciel, il a montré qu'il est du devoir des pasteurs de se réunir de temps à autre pour combattre les ennemis qui veulent nous détourner de la voie du salut, et diriger l'armée chrétienne dans les sentiers du bonheur et de la gloire. Il a ajouté que parmi nous des esprits égarés s'efforcent par la voie d'une presse impie de propager toutes sortes d'erreurs, notamment la fausse doctrine des faits accomplis, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le libéralisme; que ces hommes sans pudeur cherchent, pour détruire la religion, à inspirer aux catholiques le mépris de l'autorité religieuse et la défiance contre leurs pasteurs. Il a dit enfin que le luxe, l'ivrognerie et d'autres abus également pernicieux commençaient à relever la tête et que c'était pour les combattre, pour raviver la foi des fidèles, pour écarter les dangers qui les environnent et promouvoir le bien que les évêques étaient réunis en concile.

Des journaux bien informés nous disent que la misère la plus profonde pèse sur les Canadiens qui sont par milliers aux Etats-Unis. Ils travaillent comme des esclaves et ne peuvent néanmoins se nourrir ni se vêtir. Un grand nombre d'entre eux jettent des yeux mouillés de larmes vers le Canada qu'ils ont abandonné, séduits qu'ils étaient par de fausses espérances. Ils soulèvent bientôt le sol de la patrie, s'ils avaient le moyen de payer les frais de leur retour. Il y a de grands et utiles enseignements à tirer de là; que ceux qui seraient tentés de s'expatrier y réfléchissent sérieusement.

Rien n'est plus intéressant que de suivre l'agitation qui continue à se produire en Angleterre à propos des résolutions de M. Gladstone en faveur de l'Irlande. Le prince de Galles, le duc de Cambridge et la reine elle-même sont journellement assiégés par les prélats anglicans et des membres influents de l'Eglise établie, qui ne cessent de leur répéter sur tous les tons qu'adopter les résolutions de M. Gladstone, c'est porter le premier coup à la royauté elle-même et préparer une révolution générale. D'autres, pour réveiller l'ancien fanatisme protestant, accusent M. Gladstone de conspirer avec le St. Père pour le rétablissement du catholicisme en Angleterre, ce qui produit un grand émoi. De leur côté, les amis de M. Gladstone ne demeurent pas inactifs; ils organisent de toutes parts des meetings en faveur des résolutions proposées. Le comte de Russell a dû en présider un lui-même. Il est bruit que M. Disraeli a offert sa résignation et qu'elle n'a pas été acceptée.

Les libéraux et les impies de France s'occupent vivement de ce qui se passe en Angleterre. Ils sont à peu près tous favorables à M. Gladstone; mais s'ils dirigent leurs sympathies de ce côté, c'est uniquement parce qu'ils pensent favoriser un prin-

cipe révolutionnaire et anti-chrétien : la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Selon eux, demander que l'Eglise anglicane ne fasse plus peser son joug sur l'Irlande, c'est demander que l'Eglise et l'Etat soient séparés. Or, rien de plus faux ; rien en même temps de plus malicieusement imaginé pour infiltrer le poison de l'erreur au moyen d'une mesure acclamée par tous les catholiques. L'Etat doit briser toute union avec une Eglise schismatique ou hérétique, mais il doit rester fidèlement uni à la véritable Eglise, c'est-à-dire, à l'Eglise catholique.

Le carême a été prêché avec fruit cette année en Angleterre. Un grand nombre d'anglicans se sont convertis, et ce mouvement de retour à la vraie foi se continue. Chaque semaine voit rentrer dans le sein de l'Eglise catholique quelques membres de l'aristocratie anglaise. C'est ici le lieu de remarquer qu'en Angleterre les catholiques sincères et dévoués sont en très-grand nombre, et que leur foi, leur piété, leur angélique candeur rappellent les saints de la primitive Eglise. En aucun lieu du monde on ne saurait rencontrer des catholiques plus édifiants. Cela tient sans doute à ce que l'Angleterre fut autrefois l'*Me des Saints* et qu'elle doit l'être de nouveau. Deux hommes entr'autres et deux hommes d'un très-grand génie, le comte de Maistre et Donoso Cortès s'accordent à dire qu'il n'y a de salut pour le monde moderne que par l'Angleterre, si elle se convertit. Ils ne la nomment jamais que la *noble et très-noble* Angleterre, parcequ'au milieu de tous les bouleversements du passé c'est l'aristocratie anglaise qui a le mieux conservé les principes d'ordre et de civilisation ; c'est elle encore qui est le plus fortement assise sur les antiques bases sociales qu'a posées le moyen âge, l'âge de foi par excellence.

Mgr. Manning, archevêque de Westminster, a publié une lettre pastorale pour solliciter la charité des fidèles au profit des jeunes orphelins catholiques dont s'empare l'Eglise officielle d'Angleterre et qu'elle fait ensuite élever dans le protestantisme pour se recruter. En protestant contre cette propagande inique et criminelle, Mgr. Manning touche quelque peu la question de l'enseignement donné par l'Etat ; voici ce qu'il dit :

“ Non seulement l'Etat n'a pas le droit paternel d'élever les enfants, mais encore il n'a en lui-même ni le pouvoir ni la capacité pour le faire. La formation de l'esprit, de la volonté et de la conscience exige l'action des influences morales et religieuses, qui se trouvent en dehors des limites de toutes les autorités civiles. L'Etat n'a pas d'autre alternative que de venir en aide aux parents et à l'Eglise, et de leur fournir les moyens nécessaires pour accomplir cette œuvre qui est au-dessus de sa portée.”

Ainsi donc, d'après ces remarquables paroles, qui ne sont que l'écho de la grande voix de l'Eglise, l'Etat n'a rien à régler en ce qui concerne l'éducation, et conséquemment il n'a rien à régler non-plus relativement à l'instruction qui n'est qu'une partie, et la moindre, de l'éducation. Son rôle unique en cette matière doit être d'aider les parents, d'aider l'Eglise en leur fournissant les moyens matériels de remplir cette tâche. Tout Etat qui s'ingère de diriger soit l'enseignement primaire, soit le haut enseignement, empiète sur les droits de l'Eglise et de ses ministres ; il travaille à détruire l'œuvre de Dieu, et bientôt l'on voit, comme c'est aujourd'hui le cas pour la France, pulvériser les chaires de pestilence, où tout est ridiculisé, nié et foulé aux pieds, religion et morale.

Les choses en sont rendues à ce point dans la France de St. Louis que le vénérable évêque d'Orléans, Mgr. Dupanloup, a cru devoir élever encore la voix pour dénoncer les abominables doctrines dont les prétendus grands professeurs de l'Université, des collèges royaux et des lycées nourrissent l'esprit des jeunes gens et même des jeunes filles. Matérialisme le plus grossier,

athéisme révoltant, voilà ce qui est à l'ordre du jour dans l'enseignement donné en France par l'Etat. Un de ces professeurs même n'a pas craint d'affirmer que le fétichisme vaut mieux que le catholicisme. Et quand il faut songer que le gouvernement français rend cet enseignement obligatoire pour tous ceux qui veulent arriver à remplir quelque emploi, on se sent pris de découragement et de dégoût.

Prions afin que Dieu éloigne de nous d'aussi déplorables calamités et qu'il fasse qu'en Canada la religion domine et pénètre toutes les sciences, car c'est elle seule qui donne la lumière et la vie.

Etude sur le cheval percheron --- Peut-il améliorer la race canadienne ?

RAPPORT A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA. (Suite.)

Il y a le gros et le petit percheron. C'est bien au fond le même cheval, dit M. Eugène Gayot ; la différence est toute entière dans la somme de développement qui entraîne une différence dans les aptitudes. Le petit percheron est de taille moyenne et léger d'allures ; il est bon pour la selle et le trait rapide. L'autre est plus haut, plus corpulent ; plus massif, plus membru. Son aptitude se limite généralement au trait lent.

Le percheron léger, celui qui court la poste et traînait la diligence, a beaucoup de rapport avec une variété de race bretonne dont il est sorti bien certainement, suivant M. Gayot. C'est un cheval de 4 pieds 9 pouces au plus. Vue par devant sa tête paraît assez carrée ; examinée de profil elle se montre plus longue, étroite et plate. L'œil est petit, enchassé sous une grosse arcade ; l'oreille un peu effilée et presque toujours négligée dans sa pose. L'encolure est droite, courte et mince ; la saillie du garrot généralement assez sentie ; l'épaule quoique forte, droite et courte, se montre pourtant assez plate. La croupe est suffisamment fournie, parfois peu élevée, et dominant le garrot. Les membres sont osseux, mais un peu court-jointés. Le pied est toujours bon. Le corps est ordinairement bien fait, et arrondi dans les sujets d'élite. Cependant la poitrine n'a pas toujours l'ampleur désirable.

Quoiqu'il en soit, ces formes annoncent toute une construction solide. Telle est en effet celle du cheval percheron. Il y a chez lui un principe de vigueur très-remarquable. Le percheron suffit à un rude labeur, mais à condition que les relais soient courts. Les percherons employés au service des omnibus de Paris ne donnent pas plus de 4 heures de travail par jour. Ils mangent beaucoup d'avoine.

Les changements apportés au système des transports depuis l'établissement des chemins de fer en France, la suppression subite et forcée de nombreux relais de poste, et de messageries, ont jeté une grande perturbation dans la production et l'élevage du petit percheron. Il est beaucoup moins recherché aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quelques années. Une modification assez profonde est donc devenue une nécessité pour l'industrie.

L'auteur du rapport que nous analysons ne s'est pas contenté de consulter de vive voix. Il aurait pu craindre des malentendus. Il a voulu avoir par écrit l'opinion de quelques-uns des hommes éminents à qui il s'était adressé. Il leur a posé huit questions, en leur faisant bien connaître les circonstances de climat, de régime, de traitement et de travail auxquels les chevaux sont soumis en Canada.

M. L. Gossin, professeur d'agriculture à l'Institut normal agricole de Beauvais, homme aussi distingué par le savoir que par une longue pratique en agriculture, a répondu en substance que le cheval percheron est moins le produit d'une race que

celui de l'éducation, des influences locales et du régime. Parmi ces chevaux il existe sans doute de bons reproducteurs, mais comme leurs qualités ne sont pas précisément des qualités de race, ces étalons transportés sur un sol et sous un climat étranger, ne transmettraient à leurs descendants qu'une faible dose de leur nature. Supposé que les poulains issus de ce sang manquent d'avoine et de fourrages légumineux, il est probable qu'à l'âge de 5 ans ils ne présenteraient presque aucune trace d'origine percheronne. Au lieu de venir chercher en Europe, dit M. Goslin à la fin de sa lettre, des étalons pour améliorer la race canadienne, peut-être suffirait-il de distinguer parmi les chevaux indigènes ceux qui offrent le plus de qualités, et de les améliorer par une sévère sélection et par le régime. Ce mode auquel on ne pense pas est souvent le plus sûr, et il présente l'avantage de ne pas coûter cher.

M. E. Gayot, ancien directeur général des haras, en France, a répondu : "Les circonstances du climat, du régime et du pays étant données, on demande :

"1o. Si la race percheronne est bien propre à améliorer la race canadienne ?

"La race percheronne n'a jamais rien amélioré. Elle n'est pas constituée à l'état de type, et ne se reproduit elle-même nulle part. Elle donne des chevaux de trait très-variables, plus ou moins capables, plus ou moins robustes en raison de la richesse du régime; elle est exigeante et ne devient énergique qu'à force de grain. Le petit-percheron n'existe plus guère; le grand percheron est haut monté et de cher entretien.

"2o. Les étalons percherons coûtent 5000 fr. rendus au Canada. Peut-on croire que l'amélioration demandée réponde à ce prix ?

"Ce que je viens de dire répond par la négative à cette seconde question. C'est l'étalon de Norfolk qu'il faut substituer au percheron pour poursuivre utilement l'œuvre d'amélioration projetée.

"3o. S'il est vrai que la race percheronne ait été profondément modifiée, soit par le traitement ou l'élevage, soit par l'infusion d'un sang étranger, peut-on dire qu'elle soit bien propre à améliorer la race canadienne qui est relativement petite, robuste, rustique, et très-résistante au travail ?

"Les percherons les meilleurs et les plus estimés sont tous sortis d'un croisement. Tous les produits croisés ne sont pas également remplis, mais tous ceux qui sont réussis prennent la tête et font parler d'eux en laissant un nom. Ils sont rarement d'un prix très-élevé; mais ils ne sont pas assez confirmés pour devenir des régénérateurs hors de chez eux. Les qualités qui leur manquent, la fixité et la constance, sont au contraire l'apanage du cheval du Norfolk.

"4o. Faut-il distinguer entre le grand et le petit percheron ?

"La distinction devient très-difficile. Le petit percheron n'a plus d'emploi depuis l'extension donnée aux voies ferrées. La consommation demande à peu près exclusivement le gros percheron qui a pour père, en général, l'étalon boulonnais de gros trait au pas.

La réponse aux questions 5 et 6 est contenue dans les réponses faites aux premières questions posées.

"7o. On entend souvent dire au Canada que la race canadienne venant de la Normandie, il faut aller là, retremper notre espèce chevaline..... Est-ce à dire pour cela qu'il faut s'adresser au percheron ?

"Tout ce qu'il y a de chevaux en Normandie, carrossiers ou percherons, est de formation récente et ne s'appartient point assez pour retremper une race quelconque. Ceci est le propre du type, d'un animal anciennement constitué, homogène, apte à se reproduire en entier. Ce n'est le cas ni du percheron, ni de l'anglo-normand en dehors de chez eux.

"8o. Le percheron s'accommoderait-il d'une faible ration d'avoine et de fourrages secs en hiver, et de maigres pâturages en été ?

"Très certainement non. Le percheron n'est rien moins que sobre; il a de grandes exigences et ne devient résistant que par une forte alimentation."

M. Ls. Hervé, écrivain distingué de la presse agricole française a répondu en substance : "La race percheronne peut donner une taille plus élevée et des formes mieux proportionnées à la race canadienne; mais il importerait de procéder à cette transformation avec une lente gradation, parce que le percheron ne possède peut-être pas une aptitude complète et acquise dès aujourd'hui à s'acclimater dans le milieu qui est naturel à la race canadienne. Il y a là une question délicate que l'expérience seule peut résoudre. Il importe donc d'expérimenter avec une grande réserve. Il faudrait commencer par un petit nombre d'étalons. Il y a toujours dans cet essai une inconnue que l'expérience seule peut dégager."

Les saignées faites aux animaux au printemps

On abuse de tout, même des meilleures choses. Voici comment s'exprime M. Cécic, habile vétérinaire français au sujet des saignées que les habitants des campagnes ont l'habitude de pratiquer sur les animaux à l'époque du printemps :

1o. L'habitude de la saignée du printemps a son origine dans une agriculture arriérée et pauvre en fourrages. 2o. Il est utile de la pratiquer dans toutes les exploitations où les animaux, mal nourris pendant l'hiver, devenus très-maigres par suite des privations qu'ils subissent, se refont très-vite sous l'influence des fourrages nouveaux. 3o. Dans les propriétés où l'on possède les moyens de bien nourrir pendant tout l'hiver, l'alimentation étant uniforme, le passage des fourrages secs au régime du vert étant insensible, la saignée cesse d'être généralement utile. 4o. Elle est exceptionnellement nécessaire, en toutes saisons, pour les sujets pléthoriques, et spécialement au printemps, pour les animaux affectés de démangeaisons, d'érysipèle, d'échauboulure, ou chez lesquels la mue du poil s'effectue mal. 5o. Si des bœufs ou des chevaux ont été saignés pendant plusieurs années consécutives après l'hiver, ils y sont habitués, et il ne faudrait pas cesser de les soumettre à l'opération sans diminuer la nourriture à l'époque où on la pratiquait d'ordinaire.

Le sarrasin pour les chevaux

On assure que le sarrasin peut être employé avec avantage pour la nourriture des chevaux, et que ce grain remplacerait au besoin l'avoine. Des expériences ont été faites à ce sujet. Une partie de l'avoine a été supprimée, et le sarrasin a pris une assez large part dans la ration de chaque jour. Les résultats ont été satisfaisants. Nous engageons les cultivateurs à en faire autant, et à destiner une certaine étendue de terre à la culture de ce grain.

Petite chronique agricole

La température a subi bien des variations depuis quelque temps. La pluie est tombée en abondance. La neige lui a succédé aussitôt et a couvert totalement la terre. Le vent de nord-est qui la poussait violemment, et qui nous gelait, aurait pu nous faire croire un instant que nous nous trouvions transportés tout à coup aux derniers jours d'automne. Mais heureusement qu'il n'en est rien. Le soleil a lui, et tout est disparu.

La végétation engourdie depuis six longs mois va enfin sortir de son sommeil : elle n'attend plus que la chaleur. Bientôt la campagne va réjouir la vue. Les champs vont reverdir, et les arbrisseaux cacher la nudité de leurs rameaux.

Nos cultivateurs retardataires vont se mettre avec ardeur aux travaux des semences. Le champ est bien préparé, il n'y a pas de temps à perdre. En faisant diligence ils pourront terminer dans les premiers jours de juin. Nous leur souhaitons un temps favorable.

Les journaux rapportent que les cultivateurs de la Baie St. Paul ont commencé à ensemer leurs champs dans la dernière semaine d'avril. Pour cette localité c'est un fait exceptionnel, car il paraît que là c'est la première fois qu'on a confié le grain à la terre d'aussi bonne heure.

Nous avons mentionné l'autre jour l'abondance de la récolte du sucre d'érable dans notre localité, mais il paraît qu'on n'a pas été moins favorisé ailleurs. Une érablière de St. Valier, comté de Bellechasse, composée de 200 arbres, a produit 375 livres. Une autre de 140 arbres appartenant à M. Brousseau, député de Portneuf aux Communes, a produit 400 livres. Il paraît qu'elle avait donné la même quantité il y a 10 ans.

Le choc de tremblement de terre qu'on a ressenti à Cornwall dans la nuit de mercredi à jeudi, le 6 du courant, s'est également fait sentir ici à Ste. Anne vers minuit.

Météorologie d'avril 1868

Le mois d'avril 1868 a été généralement un mois sec, d'une température relativement peu variable.

Du 1 au 15 le thermomètre centigrade n'est monté que trois ou quatre fois au-dessus de zéro ; le reste du mois, il est descendu 12 fois au-dessous de zéro. La moyenne du mois est de -19,1.

La neige est tombée les 2, 4, 7, 12, 18 et 23 ; la quantité totale a été peu considérable.

Les pluies ont été très-peu abondantes ; il est tombé quelques ondées les 15, 16 et 30.

La hauteur du baromètre a varié entre 737^{mm} 10 et 768^{mm} 60.

Si nous examinons maintenant le régime des vents nous trouvons que le vent dominant a soufflé du S.-O. Les vents N.-E. et N.-O. se sont fait sentir alternativement plusieurs fois. Dans les hauteurs de l'atmosphère les courants sont venus continuellement du N. pendant la plus grande partie du mois. Vers la fin ils ont pris lentement la direction du S.-E. Ces courants ont été peut-être la cause de la sécheresse d'avril.

RECETTES AGRICOLES

Lo chiendent pour les chevaux

Voici ce que nous lisons dans un journal de Valenciennes, l'*Echo de la frontière* : une personne remarquait dernièrement chez un fermier de notre ville le magnifique état des chevaux. Le cultivateur se hâta de faire connaître sa recette. Après le labour, il ramasse le chiendent, et au lieu de le brûler, il le lave et le mêle au foin qu'il donne aux chevaux. En quinze jours on s'aperçoit des effets de son aliment. L'essai est à la portée de tout le monde ; c'est ce qui nous engage à signaler le fait.

C'est donc une excellente recette puisque nous regardons le chiendent comme nuisibles aux plantes cultivées.

Animaux météorisés (gonflés)

Lorsque les moutons mangent des fourrages artificiels humides, ils se météorisent ; un remède sûr pour les guérir est de leur mettre une pincée de tabac à priser sur la langue. On dit, qu'en augmentant la dose, il produit le même effet sur l'espèce bovine.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

VIII

Révolte

(Suite.)

Pièrik ne se contentait point d'être parvenu d'une façon inespérée au grade de sous-lieutenant ; il ne pardonnait pas à Roscoff de l'avoir emporté sur lui. Il ne voulait l'égalité des rangs qu'à fin d'arriver à dépasser les autres. Son républicanisme austère en apparence, avait mille accommodements tacites. Il sentait le besoin de luxe, non par goût des belles choses, mais pour se vautrer au milieu du bien-être qui longtemps lui fut étranger. Pièrik était capable de soutenir ces opinions avec la dernière bravoure, mais l'entêtement entraînait pour beaucoup dans ce courage. En somme, ce qui dominait en lui, plus que tout autre sentiment, c'était la haine de la noblesse.

Le troisième officier, appelé Candole, était un brave marin en voyant qu'une chose : le devoir, ne connaissant qu'une chose : la discipline. Il respectait Roscoff, parceque Roscoff était son capitaine ; il se montrait rude avec ses subordonnés, convenable avec ses égaux. Il proférait une sorte de culte pour les choses établies, et cette disposition d'esprit fut cause que la révolution le choqua par le renversement brutal qu'elle fit des usages, des costumes et des lois. Sa stupéfaction fut plus grande que sa tristesse. Quand il revint de cette impression violente, les faits étaient consommés, il n'y avait plus de trône ni d'autel ; la révolution avait une idée abstraite, qu'elle représentait sur ses autels par quelque fille éhontée. Les feuilles périodiques donnaient des bulletins, publiaient des discours. Les faits ne pouvaient se controuver ; Candole les accepta. Nous l'avons dit, Candole était pour la chose établie, pour la loi du moment. Il obéissait à l'édit nouveau, du moment que c'était un édit. L'esprit de Candole patient et lent trouvait aisé de se plier à l'ordre reçu. Il ne se révoltait pas, ne se montrait point curieux, ne demandait ni raisons ni explications. On commandait, il obéissait. Rien ne lui importait au-delà.

Quand le capitaine Roscoff dit à Candole :

— Je vous serai obligé, citoyen, d'avoir des égards pour le citoyen Hector ; spécialement recommandé par le représentant du peuple Brutus Quérar. . .

Candole répondit avec une cordialité militaire :

“ Je serai heureux de faire quelque chose pour le citoyen Hector. ”

Julien qui trouvait une grande séduction dans l'air chevaleresque de M. de Kéroulas, mit plus d'élan dans sa réponse ; Pièrik seul fixa sur le jeune homme un regard froid. Il s'inclina légèrement et ne répondit pas.

Après le déjeuner les officiers se séparèrent.

Hector remonta sur le pont.

Dans sa cabine il se trouvait seul ; au milieu de l'état-major il se sentait entouré d'hostilité mal définie ; en face de la mer, il revivait. Enfant il l'avait vu déferler le long des roches escarpées ; quand il habitait Kéroulas, les vagues dans leur ressac monotone, leur flux et leur reflux, leurs colères ou leurs caresses, berçaient son sommeil et poursuivaient avec lui un entretien mystérieux. Sur leur crête écumeuse il vit plus d'une fois se dresser une sorte apparition qui, par degrés, prenait la figure et la taille d'Yvonne. Penché au-dessus des flots, balancé par ce remouid incessant, il ressentait l'impression du danger lointain, l'orgueil de la difficulté vaincue ; les plaisirs d'une traversée sont de beaucoup augmentés par le péril couru. D'ailleurs, hors Roscoff, Flambard et les mousses, il n'avait pas d'amis et n'en pouvait avoir. Il préférait donc la vue du ciel et de l'Océan à une causerie où il n'eût rien apporté de lui-même ou à une discussion qui peut-être l'aurait froissé.

Vers le soir, le ciel si brillant le matin se couvrit de légers nuages, et maître Flambard regarda plus d'une fois l'horizon d'un air inquiet.

Mais au moment où sa préoccupation semblait plus grave, une diversion heureuse lui fut offerte.

Du haut d'un mât, la voix de Fabriole venait de crier :

« Navire par notre hanche du tribord. »

Roscoff bondit, saisit sa lunette, et regarda.

C'était bien un navire, en effet, et un navire anglais, autant que l'on pouvait en juger malgré la distance.

« Enfin, ça roulera ! dit Flambard ; les canons se seraient rouillés sous l'eau de mer, le feu les nettoie ! »

Le capitaine prit son porte-voix :

« Laisse arriver de deux points ! hisse les perroquets et les bonnettes ! Largue les ris des huniers ! »

Ces ordres divers s'exécutèrent rapidement.

Presque aussitôt il fut possible de distinguer le drapeau anglais. Les officiers, groupés sur le pont, attendaient avec une visible impatience que le capitaine fit préparer les armes pour le combat.

Mais le commandant de la *Thémis* ne paraissait point y songer. L'on eut dit, au contraire, que son but unique était d'éviter une rencontre. La manœuvre commandée avait pour but de s'éloigner de l'ennemi, et les matelots observaient le capitaine avec une attention peu bienveillante.

L'équipage de la *Thémis* ne connaissait point Roscoff.

Hors Flambard, Faribole et les mousses qui avaient navigué de concert avec lui sur la *Sainte-Anne*, et qui vantaient son courage, son bon cœur et son sang-froid, personne ne pouvait l'apprécier encore. On attendait le nouveau capitaine à l'œuvre. Il avait su être, et comme matelot on le trouvait brave ; mais en ce moment il ne s'agissait plus de batailler sous l'œil des chefs, il fallait prendre l'initiative, se porter le premier à l'abordage, et courir de terribles chances. Le peu d'empressement de Roscoff à attaquer le navire anglais était d'un mauvais présage. Les officiers paraissaient mécontents ; les matelots prenaient un air rogue, et Flambard s'occupait d'une foule de choses qui ne le regardaient pas, afin d'éviter par un mouvement perpétuel que l'on devinât sur son visage ce qui se passait en lui.

« Crois-tu que l'on nous voie, Flambard ? demanda brusquement Roscoff au contre-maître.

— S'ils nous voient ? . . . les voilà qui parlent . . . « On entendit le sifflement d'un boulet qui tomba à quelque distance de la *Thémis*. »

« Ne répondons-nous pas, capitaine ? s'écria Piérik. »

— Ceci me regarde, citoyen, répondit froidement Roscoff.

— C'est juste ! murmura Candole . . . la hiérarchie, la discipline . . . »

La *Thémis* avait l'avantage sur le navire anglais. Elle était meilleur marcheur et pouvait devancer la corvette à la course.

Le capitaine ordonna que toutes les voiles fassent déployées ; un court murmure répondit à cet ordre.

« Nous fuyons, s'écria Julien Grenier ! Je ne crois pas cependant que nous soyons marins pour manger du biscuit et faire le quart ! Nous avons du sang à verser pour la France, et des revanches à prendre . . . La bataille se présente, vive la bataille ! et que ces coquins d'habitants rouges apprennent que la *Thémis* soldera le compte du *Cyclope*. »

Roscoff fit un pas vers le jeune homme.

« Silence ! » dit-il.

La corvette ayant imité la manœuvre, et le capitaine aimant mieux l'éviter que de continuer cette chasse, il fit diminuer subitement sa voile, et feignit d'attendre la corvette et de risquer le combat. Quand le navire anglais fut dans ses eaux car moins agile que la *Thémis*, il ne put se mouvoir de façon à lui passer en proue, Roscoff ordonna de tout serrer au plus près. Immédiatement ce mouvement fut imité par l'anglais, et la corvette poursuivit la *Thémis* avec un redoublement d'ardeur.

En même temps les boulets continuaient à pleuvoir dans la direction de la *Thémis*. Flambard serrait ses poings de rage. Le dernier des boulets causa un accident assez grave : la partie supérieure du grand mât tomba sur le tillac, et la grand'voile et le pavillon roulèrent sur le pont.

« Ne seriez-vous ni Français ni soldat ? demanda insolentment Piérik. Le drapeau de la République est insulté, et vous ne lavez pas l'insulte ?

— Une déchirure ne fut jamais humiliante pour un pavillon ;

vous sauriez cela, citoyen, si vous vous étiez souvent battu, répondit Roscoff.

— Si je me suis peu battu, l'occasion m'a manqué.

— Sachez l'attendre.

— Mais le canon tonne, là-bas.

« Le vent est bon et la *Thémis* file bien ; la nuit baisse dans une heure l'ennemi ne nous apercevra plus . . . »

Piérik murmura une phrase dont le capitaine ne devina que trop le sens injurieux.

Tandis que Roscoff surveillait les mouvements de la corvette, les officiers groupés sur l'arrière causaient vivement. Le doux et silencieux Candole lui-même paraissait oublier son respect de la discipline. Comme les chevaux de race généreuse dressent l'oreille aux éclats de la fanfare, officiers et marins brûlaient du désir de se battre. L'impassibilité du capitaine leur paraissait une lâcheté. Les intérêts de tous étaient lésés par suite de l'abstention du capitaine. Les officiers, ne pouvant se signaler par une action d'éclat, perdaient les chances d'avancement, les parts de prise des matelots étaient perdues ; mais par-dessus tout l'honneur national se trouvait humilié. Non-seulement la *Thémis* ne désirait pas le combat, mais elle le repoussait.

La *Thémis* était déshonorée.

Roscoff, malgré son grade, avait-il le droit d'humilier le pavillon français ?

Dans une circonstance pareille, officiers et matelots ne pouvaient-ils arracher ses pouvoirs à l'homme qui s'en montrait indigne ?

Ne devait-on point refuser toute obéissance à celui qui trahissait la république ?

Toutes ces pensées, vagues d'abord dans l'esprit de chacun, ne tardèrent point à se formuler. On hésita avant de se les communiquer ; mais dès que les marins se virent soutenus par Julien, le sombre Piérik et le second, ils ne craignirent plus de manifester leur mécontentement.

Roscoff suivait froidement et calculait les progrès de la révolte.

Le sentiment du péril qu'il courait ne l'empêchait point de continuer à donner ses ordres avec sang-froid.

« Est-ce que par hasard le capitaine de la frégate serait un aristocrate ? demanda Julien en s'adressant à Piérik.

— C'est tout bonnement un lâche, répondit celui-ci avec un geste de mépris.

— Lâche, peut-être, reprit Julien, mais au fond partisan de la noblesse et des préjugés . . . Ne le voyez-vous pas souvent avec cet étranger, que je jugerais être un ennemi de la France ? Egalité, fraternité, ces deux mots ne sont pas de son dictionnaire ; si nous parlons patriotisme il ne nous entend pas davantage . . . »

Ce stupide Candole l'écoute . . . Est-ce que la république durera avec des patriotes comme ceux-là ? . . . Si le capitaine à qui la *Thémis* est confiée ne fait pas son devoir, j'ai le droit de prendre sa place . . .

— La hiérarchie ! balbutia une voix.

— Il y a aussi les droits de l'homme et la constitution !

— Et les droits de l'homme, c'est l'égalité ! dit un maître en s'avancant.

— Il faut juger le capitaine, reprit un officier.

— C'est déjà fait, » répondit un autre.

Les matelots se rapprochaient de plus en plus du groupe d'officiers.

« N'est-ce pas, vous autres, demanda Normand, que vous ne souffrirez pas qu'on refuse la bataille ?

— Mort à l'ennemi ! répondirent vingt voix.

— Et que vous regarderez comme un traître celui qui vous défendra d'épointer vos canons ?

— La bataille ! la bataille !

— Mort à l'ennemi ? A bas le capitaine ?

— Jetons-le par-dessus le bord.

— Fusillons-le.

— La République veut être servie, la République ne peut être humiliée.

— Fusiller le capitaine . . . , dit un matelot.

— Qu'est-ce qu'on fait à Paris, et à Nantes, et à Brest ? On fusille, on guillotine . . . les émigrés, les girondins, les fayettins sont faits pour ça . . . je suis pour qu'on tue . . . »

(A continuer.)

**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIÈRE**

Ancil, Frs. X.	
Bérubé, George	Beaulieu, J. B.
Basselet, J. B.	
Caron, Hilaire	Caron, Narcisse
Courcy, Octave	
Dionne, Louis	Dubé, Joseph
Dubé, Jos. et Michel	Dubé, Alexandre (2)
Dion, Louis	Dionne & Dessaint
Dubé, Michel	
Flagler, Miss M. (2)	Granger, H.
Gauthier, Hubert	Gagné, Odilon
Gauthier, Jean	Guy, Prime
Gazon, A. A.	
Hudon, Urbain (2)	Hébert, Hubert (2)
Lévêque, Napoléon	Lévêque, Clément
Lévêque, Stanislas	Lajeunesse, Isaie
Lemieux, Etienne	
Michaud, Vincent	Melançon, Michel
Mailhot, François	
Ouellet, Alfred (2)	Ouellet, David
Ouellet, Baptiste	Ouellet, Edouard
Ouellet, Dlle H.	Ouellet, Joséphine
Smith, Charles	Soncy, André
Tailhardins, F.	Tirrock, James
Vinet, R.	
14 mai 1868.	J. DIONNE, M. P.

A VENDRE

La **LIBRAIRIE AGRICOLE** de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

GRAINES DE JARDINS

De trèfle et de mil
&c., &c., &c.

ASSORTIMENT COMPLET ET CHOISI.

GRAINES DE TABAC

DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.

Toute commande par la poste, pour achat de graines, recevra la plus prompt attention. Les frais de poste pour l'envoi de graines ne sont que d'un centin par once.

AVIS.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

COCHONS WHITE CHESTER

PURE RACE

\$8 à deux mois

PATATES

GARNET CHILI

30 MINOTS

PATATES LES PLUS PRODUCTIVES ET DE MEILLEURE QUALITÉ

Prix : Le minot \$1.25—Par 2 minots, \$1.00 le minot.

A vendre, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

La *Flore Canadienne*, ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent ; le mode de culture qui lui convient, etc., accompagnée du *Vocabulaire des termes techniques* et de chefs analytiques permettant de rapporter promptement chaque plante à sa famille, au genre et à l'espèce qui la déterminent. Ornée de plus de 400 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, curé de Portneuf. En 2 volumes. Prix, brochés, 10 chelins ; reliés, 12s. 6d.

Le *Verger Canadien*, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la *Flore Canadienne*, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

Le *Jardinier pratique* ou Guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables, contenant les jardins fruitiers, potagers et d'agrément, augmenté de la composition des jardins et de la culture des plantes de serres et d'agrément, par M. H. Ronsselon. Illustré de 200 gravures sur bois. Prix, 3s. 9d.



BUREAU DU PERCEPTEUR

DU

REVENU DE L'INTERIEUR

DU

COMTÉ DE KAMOURASKA.

Le Soussigné étant chargé de la Direction et Perception des revenus de l'Intérieur pour la **DIVISION DE TEMISCOUATA**, donne **AVIS** : Qu'à l'avenir toutes les personnes qui peuvent avoir affaire avec ce Département touchant les licences pour la vente des liqueurs spiritueuses ou autres, etc., etc, aient à s'adresser à son Bureau, à Ste. Anne de la Pocatière, jusqu'à nouvel ordre.

F. DEGUISE,

P. R. I. C. K.

Bureau du Percepteur du Revenu de l'Intérieur, Comté de Kamouraska. Ste. Anne de la Pocatière, 30 avril 1868.



DEPARTEMENT DE LA MARINE

ET DES

PECHERIES.

OTTAWA, 29 NOVEMBRE 1867.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que toutes **COMMUNICATIONS** relatives aux **Lumières, Vaisseaux-Phares, Signaux, Balises, Bonées, Règlementation des Havres, Enquêtes sur les Naufrages et leurs causes, Dépôts de provisions et secours aux marins naufragés, Hôpitaux de Marine, Bureaux d'engagement des Matelots, Pilotage, Police riveraine, Inspection des Bâteaux à Vapeur, Classement des Bâtiments. Examen et Octroi du Certificat aux maîtres et contre-maîtres, etc., Vapeurs Provinciaux, Canonnières, Vaisseaux employés à l'amélioration de la navigation, et généralement aux affaires de la Marine pour le Canada** devront être adressées

Département de la Marine et des

Pêcheries,
Branche de la Marine,
OTTAWA.

et celles relatives à la protection, à la réglementation et au développement des **Pêcheries Maritimes, Cotières et de l'Intérieur, l'Inspection du Poisson et des Huiles de Poisson, et de l'avancement général des Pêcheries** pour le Canada, devront être adressées :

Département de la Marine et des

Pêcheries,
Branche des Pêcheries,
OTTAWA.

P. MITCHELL,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

LE CONSERVATEUR DES DENTS



PHILODONTE

Odorant du Dr. **POURTIER**, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

**AUX CULTIVATEURS
ET
PROPRIÉTAIRES DE MOULINS**

Grande Scierie de l'Isle-Verte
Concertée en manufacture d'instruments
agricoles, etc.

DEFIE TOUTE COMPETITION !!!

Les soussignés offrent en vente, à leur Manufacture d'instruments agricoles, des *Arrache-Patates* perfectionnés qui ne laissent rien à désirer quant à leur bon fonctionnement.

Ils ont constamment en mains : Moulins à battre, Cribles, Charues de douze modèles, et considérées les meilleures en usage ; Roues pour voitures de toutes espèces ; *Smuts* perfectionnés pour moulins à farine ; Chaudrons à sucre et à soupe ; Poêles de cuisine, de chambre, de parloir et de laiterie ; de différents patrons.

Les soussignés désirent informer les propriétaires de moulins qu'ils seront toujours désireux de recevoir leurs commandes pour toutes espèces de mécanisme se rattachant à la construction de moulins. Ils désirent surtout attirer l'attention des menuisiers sur les *Smuts*, (machines à nettoyer le grain) perfectionnés, qui ont donné jusqu'à présent beaucoup plus de satisfaction que ceux manufacturés dans d'autres boutiques du Canada.

Nous attirons particulièrement l'attention des cultivateurs, sur le prix réduit des Charues à renchasser et à faire les sillons. La charrue seule \$5.50, et avec l'appareil à tracer les sillons, \$1.00 de plus, soit \$6.50.

CHS. BERTRAND et ANT. ROUSSEAU,
Manufacture d'instruments agricoles,
etc., etc., à l'Isle-Verte.

30 avril 1868.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Les maladies des Patates, des Betteraves, des Blés et des Vignes, avec l'indication des meilleurs moyens à employer pour les combattre, par A. Payen. Prix, 3s. 9d.

Le Véritable et Parfait Bouvier moderne contenant : 1o L'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques : le cheval, l'âne, le mulet, le taureau, la vache, le veau, le bœuf, les bœufs, chèvres, moutons, cochons, volailles, abeilles, vers à soie ; 2o Un traité sur les étangs et viviers ; 3o Une instruction sur la manière de détruire les animaux nuisibles ; 4o La législation rurale, vices rédhibitoires, etc. ; 5o Des observations et découvertes nouvelles sur les plantes et les animaux domestiques. Prix, 1s. 6d.

**DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.**

J'ai plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de faire les nominations suivantes :

PHILIPPE HUOT et **EDOUARD PANET-LARUE**, écuyers, de Québec, pour être agent conjoint des propriétés appartenant ci-devant à l'ordre des Jésuites dans le district de Québec, au lieu et place de l'honorable Louis Panet, démissionnaire.

JOSEPH LAURIN, écuyer, de Québec, agent du Domaine de la Couronne censive de Québec et des Trois-Rivières, pour être aussi agent de la Seigneurie de Lauzon et surintendant des lots de grève et à eau profonde dans la Province de Québec, au lieu et place de Félix Fortier, écuyer, avocat, nommé Greffier du Conseil Exécutif de la Province de Québec.

J. O. BEAUBIEN,

Commissaire des Terres de la Couronne,
2 avril 1868.

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés
CERTIFICAT.

J'ai examiné un Vin de Sicile provenant J. des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires ; en conséquence je puis le recommander comme *Vin de Messe*. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adultérés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1867.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

Les soussignés sont agents de la maison G. E. Desbarats ; ils sont aussi autorisés à recevoir le paiement des abonnés ou de nouveaux abonnements à la *Gazette des Campagnes*.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la-Fabrique, Haute-Ville, Québec.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

DES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honore le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET

Apiculteur à St-Hilaire.

**TRAITÉ
DE CALCUL MENTAL**
à l'usage des écoles canadiennes

PAR

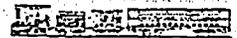
F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada ; au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,

Imprimeur-Editeur



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS	Aller	Retour
POINTE LEVI	9 30 AM	4 00 PM
Hadlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St-Jean Chrysostôme	10-20	3-10
St Henri	10-40	2-50
St Charles	11-10	2-15
St Michel	11-35	1-50
St Valier	11-48	1-35
St François ou Berthier	12-08	1-13
St Pierre	12-20	1-00
ST THOMAS	12-40	12-40 AM
Cap St Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Gile	1-32	12 00
L'ISLET	1-50	11-45
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-15	11-15
St Jean-Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St Roch	3-00	10-20
STE ANNE	3-30	9-50
Rivière Ouelle	3-50	9-25
St Denis	4-08	9-05
ST PASCAL	4-25	8-45
Ste Hélène	4-45	8-20
St André		8-05
St Alexandre	5-15	7-50
Chemin du Lac	5-35	7-25
RIVIERE-DU-LOUP	5-55	7-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,

Surintendant local